



COMPTE RENDU DU COMITE TECHNIQUE LOCAL

DU 4 AVRIL 2013

Ce CTL était le premier de l'année 2013, il s'est tenu à la demande des organisations syndicales qui demandaient que les budgets 2012 et 2013 soient abordés.

A l'ouverture de la séance, nous avons lu la déclaration liminaire jointe en annexe.

Le Président est revenu sur l'affaire de Sens et des articles de journaux publiés par « L'indépendant de l'Yonne », laissant planer un doute sur la probité des agents de la DDFIP. Il a assuré, comme il l'avait déjà fait auprès du chef de poste, de son soutien aux agents. Cette affaire ressurgit puisque la collègue accusée de détournement entre 2000 et 2009 passe actuellement au tribunal.

Nous avons ensuite abordé l'ordre du jour particulièrement chargé.

L'ordre des points abordés a été modifié compte tenu de la présence réduite de M. Barberet.

Depuis la fusion, nous déplorons que le nombre de CT a fortement diminué (deux ou trois par an) ce qui implique des ordres du jour à rallonge, des points débattus très tardivement dans l'année et des questions diverses évoquées au pas de charge.

1 - Approbation du PV du CTL du 08/01/2013

Ce procès verbal concernait le comité technique sur les suppressions d'emplois. La CGT Finances Publiques, Solidaires et FO ayant boycotté ce CT, n'ont pas pris part au vote. La CFDT, quant à elle, a voté pour.

2 - Exécution budgétaire 2012 et budget prévisionnel 2013

La CGT Finances Publiques a dénoncé qu'il faille attendre le 4 avril 2013 pour avoir enfin l'exécution budgétaire 2012 alors que nous n'avions même pas eu le prévisionnel !!!

On peut même s'interroger sur l'inscription de ce point à l'ordre du jour si les organisations syndicales ne l'avaient pas demandée.

Globalement, entre 2011 et 2012, la Direction a réalisé une économie de 17 %. L'effort à faire pour 2013 est de 7 % environ. Les gains possibles et envisagés par l'administration sont notamment sur l'affranchissement et sur les frais de déplacements de la cellule informatique qui dépend dorénavant de la DISI Paris.....

Concernant l'exécution 2012, les loyers de 8 trésoreries ont été payés en 2013. En fin d'année, nous avons bénéficié d'un abondement de 231 000 €.

Force est de constater que les dépenses obligatoires et inéluctables couvrent pratiquement la totalité du budget alloué. Les pistes départementales envisagées en matière d'économies concernent l'affranchissement et les consommables. Pour les équipements, matériels informatiques, et surtout mobiliers de bureaux la baisse du budget est vertigineuse. Concernant le mobilier, le budget prévisionnel 2013 est même inexistant.

Le but de l'administration est donc bien de contraindre le budget de fonctionnement pour dégager une marge de manœuvre en équipements.

Pour ce qui est des consommables, le service logistique centralise les commandes et bénéficie de marchés régionaux avec des prix plus attractifs. Il en est de même de l'entretien courant effectué par des prestataires locaux mais répondant à des marchés régionaux.

L'administration, par le biais de marchés nationaux, va changer d'opérateur de téléphonie, ce qui permettra de réaliser une économie, sans que le travail des agents au quotidien soit impacté.

La Direction tente de faire des économies sans réduire les prestations pour les agents.

Sur le département, la DDFIP met en place une nouvelle organisation de l'affranchissement, toujours dans un but d'économies. La CGT Finances Publiques déplore ne pas avoir été informée avant sa mise en place et surtout que cela ne figure pas à l'ordre du jour comme toutes réformes de structures.

La CGT Finances Publiques a demandé et obtenu qu'un bilan de cette nouvelle organisation soit fait au bout d'une année.

Concrètement, à termes, l'affranchissement de la quasi totalité des sites du département sera effectué à la DDFIP par le service de la logistique. Le courrier est rapatrié par le biais des saches ou d'un prestataire externe quand le poids excède 6 kilos. L'économie se fait donc par la réduction du nombre de machines à affranchir et par les tarifs préférentiels d'envois en nombre. Au final, par rapport à l'ancien système, le courrier est envoyé J+1. Pour l'instant, mais il faudra y

veiller, le service de la logistique arrive à affranchir l'ensemble du courrier le jour de son arrivée dans leur service.

Les sites auront à leur disposition, pour les seuls cas d'urgence, des enveloppes pré timbrées.

La question des retours des plis non distribués a été soulevée. Le service logistique les renverra sur les différents sites, soit au vu du cachet, soit après ouverture. Bien entendu cela ne concerne uniquement que les courriers affranchis et envoyés par la DDFIP et en aucun cas les retours des envois de masse effectués par les services informatiques (avis d'imposition, déclarations, etc...).

Concernant le renouvellement du parc informatique, il est évident qu'avec une baisse de 68 % du budget, les agents garderont leur ordinateur 7 ans au lieu de 5 ans !!! La Direction, ayant anticipé cette baisse, a acquis de nombreux écrans l'année dernière. Cela permettra à tous les collègues travaillant sur HELIOS dématérialisé et sur téléacte d'avoir un double écran.

Ce budget a été soumis au vote des organisations syndicales : la CGT Finances Publiques et Solidaires ont voté contre, la CFDT et FO, malgré un budget en baisse se sont abstenus...

3 - Bilan de la campagne d'impôt sur les revenus 2012

La CGT Finances Publiques dénonce que ce bilan soit présenté moins d'un mois avant le début de la campagne 2013.

La présentation et les chiffres fournis ne sont pas à prendre tel quel. En effet, la comptabilisation ne se fait que durant la seule période de campagne officielle et ne tient pas compte des réalités dans les services, à savoir une réception démarrant dès le mois d'avril et se prolongeant jusqu'à la fin de la campagne internet.

Concernant l'accueil téléphonique, la CGT Finances Publiques a dénoncé la baisse des chiffres avancés par l'administration alors qu'ils ne reflètent pas la réalité. En effet, seuls les appels aboutis sont pris en compte, soit environ 60 % des appels durant cette période. Compte tenu des suppressions de poste, les agents ne sont plus en mesure de répondre au téléphone, parfois même, le nombre de postes téléphoniques est supérieur au nombre d'agents !!!

Que dire de la saisie des déclarations par des auxiliaires dénoncée chaque année par la CGT Finances Publiques. Le Directeur admet que c'est un véritable sujet déontologique. Le problème étant bien, une fois encore, le manque cruel d'effectif dans les services pour fonctionner correctement et assurer un service public de qualité.

Durant cette période, la CGT Finances Publiques dénonce que toutes les autres tâches dévolues tant aux secteurs d'assiettes, qu'aux cellules CSP et qu'aux cellules d'accueil soient totalement délaissées (totalité des missions cadastrales, contrôles sur pièces, etc ...).

La CGT Finances Publiques a demandé si les messages SCoup seraient de nouveaux dévolus au service législation de la Direction. Le président nous l'a confirmé.

Une organisation syndicale a quand même osé demander à ce que des bornes d'accès et des imprimantes soient à disposition des contribuables lors de la campagne pour qu'ils puissent télédéclarer!!! C'est faire le jeu de l'administration du fléchage des suppressions d'emplois. Sans compter que derrière toute borne, il aurait fallu un agent pour expliquer le fonctionnement!!!

La CGT Finances Publiques a demandé si une conférence de presse allait être faite au niveau départemental. Le Président, avec une pointe d'humour, a répondu qu'un point presse serait fait mais pas dans « l'Indépendant de l'Yonne ».

A compter de cette année, les contribuables pourront payer leurs impôts par carte bancaire. Une aide financière va être demandée à l'interrégion pour s'équiper en terminaux de paiement. Il est à noter que les télédéclarants ne recevront plus d'avis d'imposition papier s'ils ne cochent pas la case adéquate.

La CGT Finances Publiques a dénoncé que la seule permanence extérieure faite pour aider à la rédaction des déclarations soit la prison de Joux La Ville. En effet, le rôle de service public de notre administration n'a pas lieu de s'arrêter à cette seule réception externe mais bien à l'ensemble des contribuables se trouvant dans l'incapacité de se déplacer (maisons de retraites par exemple).

Les suppressions d'emplois sont encore une fois passées par là et ne permettent plus ces réceptions extérieures comme auparavant.

Une organisation syndicale a mis en garde l'administration sur l'affluence exceptionnelle des contribuables le lundi 13 mai au retour d'un long week end prolongé. Le Président en est conscient mais n'a pas suffisamment de moyen en personnel et a préféré malgré tout accorder un pont naturel pour permettre à tous les agents de faire une pause et éviter des tensions pour poser le vendredi dans les services.

4 - Formation professionnelle : bilan 2012 et point d'étape 2013

Le bilan de la formation professionnelle s'effectue dorénavant en année civile, mais concernant cette année de changement, elle couvre la période du 1^{er} septembre 2012 au 31 décembre 2013.

Le point d'étape précédant s'est arrêté au 31 mai 2012. Quid de la période du 1^{er} juin 2012 au 31 août 2012 ?

Une année sur deux, l'administration modifie la période de référence du bilan (un coup année scolaire, un coup année civile) ce qui rend la comparaison très facile !!! Voudrait-on noyer le poisson ? ?

Les document proposés ne donnent aucun chiffre, aucun ratio du nombre d'agents formés par rapport au nombre de jours ! Autant dire rien !!!

Il est à noter que les formations effectuées majoritairement restent des formations obligatoires (discriminations par exemple).

La CGT Finances Publiques a dénoncé que le temps de délais de routes, notamment sur des stages d'une demie journée ne soient pas automatiquement réintégré. Des agents ont eu une différence de traitement en fonction de leur chef de service. L'administration compte rappeler les règles applicables en la matière à chaque chef de poste.

Les organisations syndicales se sont unanimement abstenues.

4 - Règlement intérieur des comités techniques locaux

Le règlement proposé reprend textuellement la circulaire nationale.

Les différentes organisations syndicales s'étant déjà exprimées au niveau national, le débat local a été écourté.

Cependant, les questions de temps de préparation lorsque les CT sont boycottés ou envahis ne sont pas résolues.

La CGT Finances Publiques, Solidaires et la CFDT ont voté contre ce règlement intérieur, FO a préféré s'abstenir pour ne pas être reconvoqué....

5 - Lettre de mission de l'assistant de prévention et point d'étape sur la mise à jour du DUERP

Compte tenu de l'avancement des débats, il été convenu d'aborder ces points lors d'un prochain CT et après la présentation définitive en CHSCT.

6 - Questions diverses

- Modification des jours d'ouverture de la Trésorerie de Villeneuve sur Yonne

En préambule, le Président, au début de ce comité technique a rappelé qu'il comprenait l'inadéquation de notre offre de service par rapport au moyen humain. Lors des dialogues de

gestion, il a rappelé à tous les chefs de service qu'il ne s'opposerait pas à une demande de fermeture plus tôt pour faire des réunions même dans un gros service.

De même, ponctuellement, pour des raisons de sécurité, le Directeur autorise la fermeture des petits postes.

La Chef de poste a demandé tardivement (c'est pourquoi ce point n'a été abordé qu'en question diverse et non comme un point à l'ordre du jour) la fermeture au public de la trésorerie de Villeneuve Sur Yonne le mercredi après midi.

Sa demande s'appuie sur le fait que l'effectif du poste sera réduit d'un agent et qu'il s'agit en l'occurrence du caissier.

LA CGT Finances Publiques, Solidaires et la CFDT ont déploré que l'on ne puisse plus assurer un véritable service public, on se doit de répondre aux besoins.

Solidaires s'est abstenu.

FO et la CFDT ont voté pour.

La CGT Finances Publiques a voté contre et s'en explique. Il s'agit bien de la défense du service public, la question étant bien évidemment la création d'emploi pour le bon fonctionnement de tous les services et non la fermeture certains jours des services de proximité pour palier au non remplacement de personnels.

La CGT Finances Publiques ne peut cautionner la fermeture des services qui met en péril l'avenir du réseau.

Compte tenu de la durée des débats, de nombreux points n'ont pu être évoqués que très succinctement, comme les problèmes de fonctionnement de la trésorerie d'Aillant sur Tholon faute de personnels, le retard de la trésorerie d'Auxerre sur certaines missions. Nous nous sommes interrogés sur le choix d'affectation des agents de l'équipe de renfort.

Comme à son habitude, après les problèmes de carte achat bloquée pour du produit à vitre à la trésorerie de Toucy, des fientes de pigeons sur les escaliers de la trésorerie de Toucy, une organisation syndicale a dénoncé le dysfonctionnement du répondeur de la trésorerie de ... Toucy !!!

Ce comité technique très riche et très dense s'est terminé à plus de 18h00 sans que toutes les réponses posées n'aient pu être données.

La CGT Finances Publiques souhaite qu'à l'avenir les comités techniques soient convoqués plus régulièrement pour éviter des ordres du jours à rallonge.

Vos élues en CT présentes en séance

Caroline GERMAIN, Nathalie FOURNILLON, Nathalie ZELMAT, Jocelyne PION